

## **DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES**

Date de convocation : 27/02/2023

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	34
Nb de suffrages exprimés :	44
VOTE :	Pour : 44
	Contre : 0
	Abstentions: 0

### **Séance du 09 Mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du complexe des Echards à Le Boulou, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

### **OBJET : ACQUISITION LOCAUX**

#### **Étaient présents avec droit de vote :**

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE),

#### **Étaient représentés / ayant donné procuration :**

M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE) procuration à M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE) procuration à Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE) procuration à Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE) , M. DAVID PLANAS (TITULAIRE) procuration à M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE) procuration à M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE) procuration à M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE) procuration à M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), , M. GUY VINOT (TITULAIRE) procuration à M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE),

#### **Absents excusés :**

M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. GUY LLOBET (SUPPLEANT), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), Mme AURELIE RAMSEYER (SUPPLEANT), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JEAN-LOUIS VIRGILI (SUPPLEANT),

**Autre participant :** M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT)

Mme Nathalie REGOND PLANAS a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

## **OBJET : ACQUISITION LOCAUX**

Le SMIGATA occupe actuellement des locaux d'une centaine de mètres carrés au deuxième étage d'un immeuble ancien du centre de Céret (sis 2, rue Jean Amade). Il est locataire de ces bureaux, le bailleur/propriétaire étant la commune de Céret.

Les locaux, anciens appartements réunis, sont relativement vétustes (isolation, installations électriques et téléphoniques, eau sanitaire...) et ne permettent pas un développement efficient des missions de la structure (problème accessibilité, stationnement, espaces dédiés à la concertation, qualité de vie au travail des agents...).

Afin de mettre en œuvre et d'exercer pleinement les compétences qui lui ont été confiées, le SMIGATA pourrait envisager de procéder à l'acquisition et à l'aménagement de locaux dédiés à son activité qui rayonne sur un territoire de près de 900km<sup>2</sup> compris entre Prats de Mollo et Cerbère tout en conservant une centralité de son futur siège social et en développant une accessibilité plus importante et facilitée à ses partenaires institutionnels, techniques et financiers.

Différentes options pourraient être recherchées. Si le principe d'une acquisition était retenu, une étude comparative ainsi qu'un plan de financement pourraient être proposés au Comité syndical lors d'une prochaine réunion.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité**

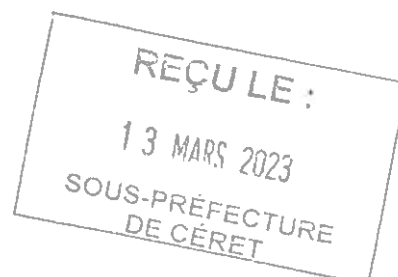
- **APPROUVE** le principe à la recherche de locaux et de subventions correspondantes.

Fait et délibéré à Le Boulou, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président**  
**Alexandre PUIGNAU**  
**Maire de Les Cluses**

Le / La Secrétaire de Séance :



**Certifié exécutoire compte tenu :** 13 MARS 2023

De la transmission en Sous-Préfecture le :

De la publication le : 13 MARS 2023